

<b>Zeitschrift:</b>	Vox Romanica
<b>Herausgeber:</b>	Collegium Romanicum Helvetiorum
<b>Band:</b>	28 (1969)
<b>Artikel:</b>	La place du sujet avant ou après le verbe en italien
<b>Autor:</b>	Sciarone, Bondi
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-23238">https://doi.org/10.5169/seals-23238</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La place du sujet avant ou après le verbe en italien

Plusieurs auteurs, tels que MM. Gossen et Cernecca, se plaignent que les recherches sur l'ordre des mots soient très peu poussées pour l'italien. Tandis que bon nombre d'études ont été consacrées à la place de l'adjectif en français, on ne trouve pour l'italien qu'une seule thèse complètement dépassée et incomplète<sup>1</sup>. Ainsi pour la place du sujet on trouve plusieurs ouvrages traitant ce problème en français<sup>2</sup>, en italien rien ou presque. Dans les grammaires qui touchent à ce problème, on ne trouve que des remarques brèves et marginales comme le fait remarquer M. Cernecca<sup>3</sup>. Les plus importantes contributions relatives à l'étude de la place du sujet en italien sont celles de M. Gossen<sup>4</sup> qui examine la place du sujet par rapport au verbe au point de vue de la mise en relief syntaxique et stylistique et récemment celle de M. Cernecca<sup>5</sup> qui a examiné l'inversion du sujet dans «I promessi sposi» de Manzoni<sup>6</sup>.

En ce qui concerne les recherches de M. Gossen, nous pourrons nous y référer lorsque nous parlerons de la mise en relief comme facteur conduisant à l'inversion du sujet. Celles de M. Cernecca, par contre, ont une orientation plus vaste, que les

<sup>1</sup> K. ARNHOLDT, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Italienischen*, Greifswald 1916. – [Il existe pourtant l'intéressante étude de F. EIBL, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Lateinischen und Italienischen – ein historischer Vergleich*, thèse dactylographiée, Vienne 1955. – C. Th. G.]

<sup>2</sup> Le plus important étant celui de R. LE BIDOIS, *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*, Paris 1952.

<sup>3</sup> D. CERNECCA, *L'inversione del soggetto nella frase dei «Promessi Sposi»*, *Studia romanica et anglica zagabiensia* 15/16 (1963), p. 49–98.

<sup>4</sup> C. TH. GOSSEN, *Studien zur syntaktischen und stilistischen Hervorhebung im modernen Italienisch*, Berlin 1954, chap. 2.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, p. 49–98.

<sup>6</sup> Il y a deux autres articles encore. En premier lieu celui de G. HERCZEG, *Valore stilistico dell'inversione del soggetto nella prosa moderna*, *LN* 16 (1955), 119–122. M. Herczeg fait une distinction entre inversion obligatoire ou grammaticale et inversion facultative ou stylistique. Par la suite il s'occupe de l'inversion stylistique, qui serait une déviation de l'ordre normal. Des exemples cités il ressort cependant qu'il s'agit d'inversions qui sont tout à fait «normales» et qui s'expliquent par la règle que nous proposons plus bas. En second lieu celui de F. ČALE, *Appunti su un tipo d'inversione del soggetto nelle novelle di Luigi Pirandello*, *Studia romanica et anglica zagabiensia* 1958, 87–96. L'auteur traite d'un type d'inversion tout à fait particulier qui est une véritable déviation de l'ordre normal. Nous n'en parlerons plus puisque nous cherchons à établir dans le présent article la règle qui explique l'ordre «normal» du sujet.

nôtres auront également. Sa contribution doit être considérée comme importante puisqu'il a mis au jour, à partir d'un matériel assez étendu, un nombre de facteurs qui conduisent à l'inversion du sujet. Le fait que nous avons, à plusieurs reprises, une autre manière de voir ne doit pas minimiser l'importance de son travail pilote.

Tandis que la plupart des grammairiens considèrent la place du sujet avant le verbe la place normale et qu'on constate chez Cernecca une vue analogue, ce dernier admet qu'il y a des cas où l'inversion est de rigueur et que, par conséquent, cette place doit aussi être regardée comme normale. C'est la première manière de voir, la plus répandue, qui a abouti à la malheureuse expression «inversion du sujet». En effet, si le sujet se place normalement après le verbe, il n'est pas question d'inversion. Par conséquent, une tournure comme «la place du sujet avant ou après le verbe» serait préférable. Ainsi ces deux places sont traitées à titre d'égalité. En d'autres termes: si dans un type de phrase le sujet se place normalement après le verbe, il est question d'inversion lorsqu'on place le sujet avant le verbe et inversement.

Dans le présent article, nous examinerons les facteurs déterminant la place du sujet par rapport au verbe. Par sujet nous entendons cette partie de la phrase qui s'accorde en nombre avec le verbe. Ainsi nous évitons les problèmes épineux de sujet psychologique ou grammatical.

En examinant plus attentivement un grand nombre de phrases, nous constatons que, outre les parties du discours bien connus tels que sujet, prédicat, objet, il y a d'autres éléments qu'on peut classer sous le terme général de *compléments*. Il se trouve que ces compléments jouissent souvent d'une grande liberté syntaxique et que la place du sujet par rapport au verbe est largement déterminée par la place de ces compléments dans l'énoncé. Le fait qu'on a fini par considérer normal l'ordre sujet-verbe (-objet) résulte de ce que, en affirmant cela, on n'examinait pas des énoncés possédant plusieurs compléments, mais bien des énoncés brefs, constitués par un sujet et un verbe, accompagnés éventuellement d'un simple complément. En effet, il est possible de commencer une phrase par le sujet et, dans ce cas, elle enseigne l'ordre sujet-verbe; alors on peut affirmer que l'ordre sujet-verbe est l'ordre normal. Cf. des énoncés tels que: *mio fratello canta*; *mio padre lavora tutto il giorno*. On se trouve ici en présence d'un type de phrase assez rare, puisque la plupart des énoncés ne commencent pas par le sujet; de plus, il est fait abstraction du contexte dans lequel se présente une phrase semblable, contexte qui pourrait lui aussi exercer une influence sur la place du sujet. Un facteur important intervient dans la construction de la phrase: le fait que ses éléments se présentent de préférence allant d'éléments connus à des éléments inconnus. Nous verrons dans le paragraphe sur la reprise que ce facteur est important au point de pouvoir influencer

la place du sujet dans la phrase. De plus, il se trouve que, malgré le fait que toute phrase puisse commencer par le sujet, il s'agit plutôt d'une exception lorsque le sujet est une énumération. C'est ce que nous montrerons dans le paragraphe correspondant.

Il est aussi possible que le sujet soit lié à certains compléments<sup>7</sup> – possibilité jamais considérée dans le simple type sujet–verbe (–objet) – qui effectuent la postposition du sujet.

Pour une raison ou pour une autre, la phrase peut commencer par un complément du verbe, et il est alors possible que cette déviation de l'ordre normal – autant qu'il puisse l'être – ait des conséquences sur la place du sujet.

Il va de soi que nous ne pouvons pas traiter, dans cet article, les facteurs déterminant la place de ces compléments, telle que la mise en relief, etc. En revanche, nous devrons bien examiner les conséquences qu'exerce la place de ces compléments sur la place du sujet. Nous verrons que de nombreux facteurs, résultant de la construction de la phrase, peuvent conduire à la postposition du sujet. C'est un mérite de M. Cernecca que d'avoir essayé de trouver les facteurs déterminant la postposition du sujet dans le célèbre roman de Manzoni. Le défaut que présente, à notre avis, l'article de M. Cernecca est qu'il n'aït pas réussi à se dégager de sa description, qu'il soit resté dans les faits purs et simples sans parvenir à émettre une conclusion générale. Ceci a eu pour résultat qu'il a classé des faits d'une façon qui parfois nous semble ne pas être correcte. En premier lieu, il fait une distinction entre l'inversion dans la principale et celle dans la subordonnée, tandis que nos recherches amènent à croire que les mêmes facteurs opèrent dans l'une et dans l'autre. Ensuite il fait une distinction entre certains compléments, notamment ceux de temps et de lieu qui conduisent à la postposition du sujet contrairement aux compléments de mode et de manière. La question est de savoir *pourquoi* ce sont précisément les compléments de temps et de lieu, ainsi que les adverbes correspondants qui conduisent à la postposition et non pas les compléments de manière. En outre, comment faut-il expliquer les cas où il n'y a pas de postposition après un adverbe ou un complément de temps?

Finalement M. Cernecca classe un nombre d'inversions de façon incorrecte. Ainsi à la page 64 il attribue l'inversion à l'adverbe *così* dans la phrase: «Cosi si chiamava la donna, la quale ...», où *così* paraît être presque une exception. Or, il se trouve tout d'abord que l'inversion est fréquente quand le verbe est à la forme réfléchie, et presque de rigueur quand le sujet est suivi d'une relative (*la quale ...*). De même quand il présente la phrase: «Cosi è fatto questo guazzabuglio del cuore umano»: le sujet est accompagné d'un complément prépositionnel ce qui explique la postposition. Dans la phrase: «Cosi terminò quella giornata, tanto celebre ancora quando scriveva il nostro anonimo», il y a également une règle de portée plus générale.

<sup>7</sup> M. MARTINET parle d'expansion par subordination. Cf. *Eléments de linguistique générale*, Paris 1961, p. 128.

rale: la postposition est usuelle, si dans la suite le sujet est expliqué, est déterminé par d'autres compléments.

Ainsi on constate que souvent la postposition est attribuée à des facteurs dont on peut se demander – selon les analyses de M. Cernecca – si ceux-ci seuls ont contribué à la postposition.

Après avoir examiné un grand nombre d'antépositions et de postpositions du sujet, nous avons pensé que, si une langue possède la possibilité d'antéposer et de postposer le sujet et si cette position dépend largement de la présence ou de l'absence de compléments dans l'énoncé et de la place qu'ils y occupent, l'hypothèse la plus probable est que la place du sujet soit déterminée par une seule cause. En nous fondant sur le matériel que nous ferons suivre nous croyons pouvoir établir la règle suivante: *A mesure que certains éléments (sujet, objet, compléments) ont une plus grande affinité sémantique avec le verbe, ces éléments ont tendance à se placer le plus près possible du verbe, sans se séparer les uns des autres.*

Ce principe a été reconnu par M. Cernecca quand il parle de l'inversion après adverbes: «L'avverbio, come fattore che caratterizza e determina il verbo, forma con esso un'unità compatta, la quale difficilmente ammette che elementi estranei vengano inserirsi fra le parti che la costituiscono.»<sup>8</sup>

Comme le verbe exprime un «procès», une chose qui se déroule dans le temps, le sujet est un élément étroitement lié au verbe puisque le sujet exprime la personne ou la chose qui fait se dérouler ce qu'exprime le verbe. Il en est de même avec l'objet et les autres compléments du verbe (adverbes inclus). L'objet de ce qu'exprime le verbe est par là étroitement lié au verbe et les compléments qui déterminent le verbe sont eux aussi étroitement liés au verbe.

Ensuite on peut affirmer qu'un complément de temps est plus étroitement lié à un verbe qui exprime un mouvement, tel que *venire, arrivare, giungere* qu'un complément de mode et de manière. Un verbe de mouvement, par exemple, demande pour ainsi dire à être complété par un complément de temps pour spécifier le sens du verbe. Un complément de manière, en revanche, ne spécifie pas le sens du verbe, mais ne donne que des renseignements au sujet de la manière dont une chose se présente. Dans une phrase: «Oggi arriva il mio amico con il treno da Roma», *oggi* spécifie *arriva*, tandis que *con il treno da Roma* donne un des multiples renseignements possibles à propos de la phrase: «Oggi arriva il mio amico»<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> *Op. cit.*, p. 63.

<sup>9</sup> Probablement il s'agit de la distinction entre spécification et non-spécification du sens qui détermine la place de l'adjectif épithète en français. Cf. A. G. SCiarone, *Sur la place de l'adjectif en français moderne*, ZRPh. 83 (1967), 583–598. La même distinction explique la différence sémantique entre un substantif et un nom propre. Cf. mon article *Proper names and meaning*, StL 21 (1967), 73–86.

En résumé, nous pouvons dire que toute phrase commence normalement par le sujet, si l'objet et les compléments du verbe suivent celui-ci (type: s + v + o/c). Si, au contraire, la phrase commence par l'objet ou les compléments du verbe y étroitement liés, l'ordre normal est: o/c + v + s. Ainsi le sujet ne sépare pas le verbe de ses compléments ou de son objet.

Les exemples que nous donnerons par la suite ont été puisés principalement dans l'hebdomadaire *L'Espresso*, publié à Rome. D'autres proviennent du journal florentin *La Nazione* (juillet et août 1966). Nous en avons en outre emprunté quelques-uns à des journaux divers tels que le *Corriere della Sera*.

#### *La construction passive*

Bien que l'italien, contrairement au latin, ne connaisse pas une forme passive du verbe, nous parlerons de construction passive là où le sujet n'exprime pas la personne ou la chose qui fait se dérouler ce qu'exprime le verbe, mais où le sujet est, de par le sens, l'objet du verbe. Dans ce cas, le sujet est placé après le verbe quand la construction passive est précédée de compléments. Ces compléments peuvent être des groupes prépositionnels, des adverbes, des subordonnées, etc. Ce qui est intéressant à noter, c'est que, malgré le fait que les compléments n'aient pas une affinité particulière avec le verbe, la postposition est de règle. Cela ne s'explique que par la valeur sémantique du sujet qui est celle d'un objet du verbe. Quand il n'y a pas de compléments introducteurs, la phrase commence par le sujet, car, grammaticalement c'est l'ordre normal.

Exemples:

Prima delle amministrative del 12 giugno dagli stessi settori della maggioranza erano state prospettate nuove operazioni di verifica, ... (*N* 13-7-66)<sup>10</sup>.

Attorno alla sede del congresso erano state prese imponenti misure di sicurezza ... (*N* 7-7-66).

Nel tardo pomeriggio saranno presentati anche i piloti che hanno partecipato ai bombardamenti (*N* 30-6-66).

Purtroppo vengono addirittura sovvenzionati i produttori e gli spacciatori di oscenità (*Osservatore* 14-3-65).

Per questo motivo fu organizzato il rischioso rapimento (*N* 27-7-66).

Non esiste, secondo il segretario dell'ONU, nessuna seria prospettiva di negoziato senza che prima siano cessati i bombardamenti sul Vietnam del Nord (*Paese Sera* 7-7-66).

---

<sup>10</sup> E = *L'Espresso*; N = *La Nazione*; C = *Corriere della Sera*.

Fra l'altro esso [lo schema] afferma che il riconoscimento d'una religione da parte dello stato non è contrario alla libertà, purché siano assicurati i diritti di tutti i cittadini e di tutte le altre comunità religiose (*E* 29-9-65).

Quoique l'on trouve dans ces quelques exemples des compléments de temps et de lieu, la postposition ne peut être attribuée à ces compléments. Les compléments de temps et de lieu sont, en général, plus fréquents que les autres compléments. En outre, on trouve des phrases non passives dans lesquelles le verbe est précédé d'un complément de temps ou de lieu sans que le sujet y soit postposé:

Dopo due giorni di conversazioni il generale de Gaulle e il cancelliere Kiesinger, ..., hanno convenuto oggi sulla necessità ... (*C* 14-7-67).

Nous traiterons plus loin des cas où des compléments de temps et de lieu conduisent à la postposition.

#### *La construction réfléchie impersonnelle*

Cette construction, assez fréquente en italien (contrairement au français) a une étroite affinité avec la construction passive. En effet, le sujet est de par le sens l'objet du verbe et la personne ou la chose qui font se dérouler ce qu'exprime le verbe sont indéterminées.

Comme dans la construction passive, la postposition du sujet est de règle quand un complément précède le verbe.

Avant de donner des exemples, insistons encore sur le fait que la construction doit être impersonnelle. Dans la phrase: «Giovanni si lava», la construction est personnelle, tandis que dans la suivante: «Ora s'è aperta la fase delle interpretazioni e delle congettture» (*E* 2-1-66), on n'exprime pas qui ou quoi ouvre, donc, construction impersonnelle.

Exemples:

Più si procede nella terza sessione, e più si fan dure e insofferenti le critiche ai sistemi della Chiesa (*E* 7-3-65).

A causa del Concilio infatti, son tre anni che a Roma si offre ai vescovi di tutto il mondo la possibilità di andare a scuola gli uni dagli altri ... (*E* 7-3-65).

Né possono invocarsi alcuni precedenti della cassazione in senso contrario, ... (*E* 7-2-65).

Quand il n'y a pas de compléments précédant le verbe, c'est le sujet qui ouvre la phrase. Dans ce cas, les compléments – s'il y en a – suivent le verbe et se placent le plus près possible du verbe suivant la règle générale:

Certi episodi non si dimenticano facilmente, specie quando ... (*C* 15-7-67).

*L'objet ou le complément du verbe reprennent une partie de phrase*

Dans ce cas, la postposition est presque toujours de rigueur. Ce facteur déterminant la postposition a été reconnu de longue date. Je me réfère aux travaux qui ont insisté sur l'ordre des mots allant de ce qui est connu à ce qui est nouveau<sup>11</sup>.

Cernecca, lui aussi, a mis en lumière ce principe en profitant de ce qu'a dit Elise Richter à ce sujet. Or, il est intéressant de pouvoir constater que ce principe même se classe dans la règle générale. En effet, toutes les fois qu'un pronom ou autre mot reprend une idée exprimée auparavant, cette idée est l'objet du verbe ou son complément s'il n'apparaît pas sous forme de sujet. Dans ce dernier cas, il n'est évidemment pas question de postposition.

Il y a plusieurs mots particulièrement faits pour reprendre des éléments énoncés auparavant. Cf. des mots comme: *pure, come, ne, vi* et les mots déictiques en général dans leur fonction de substitut. Particulièrement fréquent est le pronom indéterminé *lo*. Parfois on reprend les mots mêmes d'une phrase précédente.

Exemples:

Nell'intervista che l'on. Fanfani ci ha concesso la settimana scorsa s'è fatto un gran caso sulla stampa italiana; e ne hanno fatto un gran caso anche gli uomini politici ... (*E* 5-12-65).

È lì che sta scritto tutto; per cui si capisce che se appena Ian Fleming ci avesse pensato ne sarebbe venuta fuori un'altra avventura di James Bond (*E* 30-1-66).

Ne è nata una furiosa serie di scontri (*N* 11-7-66).

Così, dopo sessant'anni di anatemi, la psicanalisi è entrata nella Chiesa. L'ha introdotta un benedettino, il padre ... (*E* 29-9-65).

Il generale de Gaulle rivelerà ai francesi il 4 novembre, suo giorno onomastico, se ha deciso di ripresentarsi o no alla presidenza della Repubblica. Lo ha annunciato il ministro delle informazioni Alain Peyrefitte, dopo il consiglio all'Eliseo (*C* 28-10-65).

Notoriamente i ministri del MEC sono molto più inclini al compromesso di quanto lo siano i loro colleghi della commissione esecutiva (*E* 19-12-65).

Pure delusi, almeno parzialmente, sono infine i progetti del Cremlino per il Vietnam (*N* 11-7-66).

Né punge meno il teologo svizzero Hans Küng, chiamato anch'esso a Roma come perito ... (*E* 7-3-65).

Egli è oggi un autore stimolante, ..., è un maestro attuale come non molto tempo fa lo erano Rimbaud o Apollinaire (*E* 20-6-65).

---

<sup>11</sup> Cf. les travaux d'ELISE RICHTER et de V. MATHESIUS, *Zur Satzperspektive im modernen Englisch*, ASNS 84 (1929), 200-210. Cf. aussi J. FIRBAS, *Notes on the function of the sentence in the act of communication*, SPFFBU 1962, A 10, p. 134-148.

Oggi, per esempio, la posizione dei fautori dell'ingresso della Cina all'ONU non è più isolata come lo era anche soltanto uno o due anni fa (*E* 10-10-65).

La Francia ha scelto questa seconda strada. Potrebbero sceglierla anche la Germania e altri paesi europei, ... (*C* 14-7-67).

Parfois, pour reprendre un verbe, on emploie un verbe spécial, *fare*:

... quanto alle altre parti della sintassi inversa la lingua italiana gode molta più libertà, che non facciano le favelle romanze ... (Fornaciari, p. 432).

On peut ranger sous la même rubrique les constructions qui indiquent la fin d'un exposé. Après avoir dit certaines choses, on énonce une phrase de conclusion qui résume, pour ainsi dire, ce qui précède. Fréquents sont ici des mots tels que: *così, e, finalmente, perciò*; de même des verbes tels que: *restare, mancare, bastare*:

*Ed acquista consistenza il piano [...] di fare del Vietnam una nuova Corea ... (E 20-6-65).*

*Esce così dalla scena dei mondiali una delle grandi favorite (N 20-7-66).*

*Intanto resta il fatto che il governo è scivolato su un episodio meschino, ... (C 15-7-67).*

#### *Le sujet est une énumération*

Ici la postposition est de règle. Ce cas se range, lui aussi, dans la règle générale. En effet, les parties qui forment le sujet sont liées entre elles par une construction coordinative. Cela veut dire que chaque addition (ou expansion du sujet) aux éléments précédents doit être conçue comme une intercalation entre les éléments précédents et le verbe, si le sujet est antéposé au verbe. Quand on a recours à la postposition, une intégration immédiate à ce qui précède est possible.

Exemples:

*Vengono poi Papon, questore di Parigi, Sombeille ..., Jacquier ... (E 28-1-66).*

*Informano bene al riguardo i discorsi dei commercianti stranieri di passaggio, la visita agli ex-quartieri alti e a quelli poveri, i colloqui con donne di una certa età (E 21-11-65).*

*Mancano il paravento cinese, la lampada e un altro tavolinetto che lo scrittore riempiva di ... (E 20-6-65).*

Souvent, d'autres facteurs que l'énumération jouent aussi un rôle: reprise d'un élément de phrase ou une subordonnée relative. Dans ce cas, il est difficile de déterminer lequel des facteurs est responsable de la postposition du sujet:

*Nove partiti erano stati riconosciuti in regola con la 'filosofia indonesiana', che è ... Predominavano i raggruppamenti dei musulmani, dei nazionalisti, dei comunisti (E 10-10-65; reprise et énumération).*

Quand les éléments énumérés, qui forment le sujet, sont exactement déterminés et qu'on veut mettre en relief le sujet, celui-ci peut s'antéposer au verbe. Voir l'exemple suivant:

..., Papadopoulos sembra avere raccolto, in questa fase della sua azione, il vecchio grido di Milan Astray: 'Abasso l'intelligenza.' La cultura, la parola scritta, il pensiero, gli fanno paura (*C* 15-7-67).

*Le sujet, expansion du prédictat, montre lui-même une expansion<sup>12</sup>*

Nous sommes ici en présence d'un type de phrase extrêmement fréquent. Dans presque tous les cas la postposition est de règle. A cette règle font exception les phrases où l'objet du verbe montre lui aussi une expansion assez longue. Cependant, la postposition est de rigueur là où la phrase n'est constituée que par un sujet à expansion et un prédictat. Ici encore la postposition s'explique par la règle générale. Seulement postposé, le sujet a une liaison directe avec le verbe. Quand la phrase contient aussi un objet du verbe, on préfère une construction où le sujet s'antépose, sinon, l'objet devrait être séparé du verbe par le sujet.

L'expansion du sujet peut être constituée par toutes sortes d'éléments; cependant l'expansion par des groupes prépositionnels est la plus fréquente.

Exemples:

So che cosa significa combattere per l'indipendenza. Esiste in Vietnam il desiderio profondo di un popolo per l'autodeterminazione, la libertà e l'indipendenza dallo straniero (*Paese Sera* 7-7-66).

Naturalmente in tali ricerche i dati statistici sono puramente sussidiari, e cadono quindi le obiezioni sulla legittimità delle distinzioni grammaticali all'interno delle stesse forme (Alinei, *Miscellanea dantesca*, p. 139).

Il vantaggio che l'insegnamento può trarre da questo fenomeno è enorme, e straordinari sono infatti i risultati ottenuti dall'applicazione delle informazioni sulla frequenza lessicale ai corsi di lingua (*loc. cit.*).

Il suo fascicolo è quanto mai vario e interessante. Non manca in esso l'appartenenza a Cosa nostra l'organizzazione mafiosa di cui sarebbe un importante esponente bruciinese (*C* 28-10-65).

Lo seguono tre altri africani con gli occhi bendati e le mani legate dietro le spalle (*E* 20-6-65).

Souvent, il est question de plusieurs facteurs conduisant à la postposition, par exemple un groupe prépositionnel précédant un verbe dont la préposition dépend de celui-ci:

Alle indagini hanno partecipato un reparto del nucleo antisabotaggio e agenti della polizia ferroviari giunti da Vipiteno con un carrello ferroviario (*N* 15-8-66).

---

<sup>12</sup> A. MARTINET, *op. cit.*, p. 127-130.

*Le sujet est suivi d'une phrase relative*

Cette construction est étroitement liée à celle qui précède. En effet, ici encore, le sujet est suivi de compléments (du point de vue sémantique), mais dans ce cas-ci la façon de lier est différente.

Dans tous les cas nous nous trouvons devant la postposition du sujet. Toutefois, il faut remarquer que la postposition ne se classe pas toujours dans la règle générale. Il est des cas où la postposition est déterminée par une obligation constructive, par exemple, si l'on fait emploi d'un pronom relatif, c'est-à-dire un mot qui se réfère à un mot ou élément de phrase qui précède ou qui reprend celui-ci. Afin d'éviter des liaisons incorrectes, il est souvent nécessaire que le pronom relatif suive immédiatement l'élément qu'il reprend. Or, cette construction est devenue habituelle. Il n'y a plus que la possibilité d'intercaler entre pronom relatif et élément repris une incise (indiquée par une intonation spéciale).

## Exemples:

*Ha risposto benissimo, sul piano del diritto processuale penale, Alberto Dall'Oca il quale ha dimostrato che: ... (E 7-2-65).*

*Davanti agli attoniti spettatori della TV apparve proprio pochi giorni fa Salvatore Gallo, colui che ... (E 7-2-65).*

*È lontano il tempo in cui gli uomini del Vietcong disponevano d'ospedali da campo ... (E 31-10-65).*

*Ho paura perchè a lui non possono bastare i pochi coiti che abbiamo (E 21-2-65).*

Dans le dernier exemple on voit déjà opérer deux facteurs amenant la postposition: une phrase relative et *bastare a*. Voici un autre exemple:

*Da questo è nato quel numero spaventoso di sopravvivenze che desta da molto tempo l'apprensione ... (N 13-7-66).*

*Un groupe prépositionnel précède le verbe et la préposition de ce groupe dépend du verbe*

Ainsi que le sujet, le verbe peut s'accompagner de toutes sortes de compléments. Ce qui vaut pour le sujet, vaut pour le verbe. Les compléments se placent aussi près que possible du verbe. Comme il faut toujours se demander quel est le degré d'affinité sémantique, il va de soi que, là où un groupe prépositionnel a rapport au verbe et où la préposition dépend même du verbe, il est question d'une affinité sémantique très étroite. On trouve presque toujours postposition du sujet. Il va sans dire que, entre le groupe prépositionnel et le verbe, on peut placer d'autres mots, notamment si ces mots sont une expansion du groupe prépositionnel.

Exemples:

Quando alla vecchia Italia, retrograda codina e tantufesca, che ancora sopravvive e impronta di sè tanta parte del nostro vivere civile, capita un infortunio, sarà una fatalità o una vocazione, ... (*Paese Sera* 7-7-66).

Alla conferenza politico-militare è poi seguita una riunione del Comecon, l'organizzazione ... (*N* 11-7-66).

Da fuori arrivano alti personaggi, in netto contrasto con quelli della Corte romana (*E* 7-3-65).

Al PCI non basta più il testamento di Togliatti (*E* 22-11-64).

Al sorriso che annuncia la fine della piccola perorazione, riattacca restituendo il sorriso la prima ragazza, e adesso ... (*E* 21-11-65).

Davanti al convento si ferma un'auto, dall'auto discende una donna (*E* 29-9-65).

A Carducci erano dedicate due pagine, a Verga, Pascoli, D'Annunzio non più di dodici righe ciascuno (*E* 29-9-65).

Ecco in che cosa consiste la sua comicità, da 30 anni (*E* 20-6-65).

A raccontarci ciò che accadde subito dopo provvede ora il documento di 'Jeune Afrique' (*E* 22-6-65).

Con l'arrivo della stagione delle piogge è cominciato tra americani e vietcong lo scontro decisivo (*E* 20-6-65).

Domande serie, problemi non futili, poichè dalla loro soluzione in un senso o nell'altro può uscire modificato l'equilibrio politico del paese (*E* 2-1-66).

L'affinité sémantique entre le verbe et le groupe prépositionnel paraît être si forte que ce facteur a le dessus sur d'autres facteurs tels que l'expansion du sujet:

Dopo due giorni di conversazioni il generale de Gaulle e il cancelliere Kiesinger, assistiti dal primo ministro Pompidou e dai ministri degli esteri, della difesa, dell'economia e delle finanze dei due paesi, hanno convenuto oggi sulla necessità d'intensificare e di consolidare la collaborazione franco-tedesca, ... (*C* 14-7-67).

Pour la même raison on trouve parfois qu'il n'y a pas postposition. Dans les exemples suivants le manque de postposition a pour cause le fait qu'un autre groupe prépositionnel suit le verbe duquel dépend également la préposition:

Alla lettera di Jaspers, il quale ..., Wilhelm Schuetz ha ribattuto con una seconda missiva, ... (*N* 13-7-66).

Ma alle cose della Sicilia, Germi guardava con il distacco divertito e stupito dell'uomo moderno ... (*E* 20-2-66).

Soprattutto i rapporti col mondo finanziario e industriale (che l'«arcivescovo dei lavoratori» aveva irritato con la sua scarsa tutela) furono da lui rivisti con molto tatto (*E* 20-8-67).

Evidemment, on peut trouver aussi des exemples où plus d'un facteur est en jeu. Voici un exemple:

Questo interesse dei cattolici è tanto più importante in quanto ad esso corrisponde, non bisogna dimenticarlo, un totale scetticismo degli ambienti accademici e scientifici per queste materie che nelle università straniere stanno facendo molta strada (*E* 21-2-65).

### *Les compléments du verbe le précédent*

Cette rubrique témoigne d'une liaison étroite avec la rubrique précédente. En fait on pourrait considérer un groupe prépositionnel comme un complément du verbe. Nous traiterons cependant ce qui suit dans un paragraphe indépendant; dans le paragraphe précédent, la préposition était d'une importance prépondérante, tandis qu'ici c'est le groupe entier que nous allons examiner.

Toujours pour ne pas perturber les liaisons entre les éléments qui ont une forte affinité sémantique entre eux, le sujet se postpose toutes les fois que les compléments sont étroitement liés au verbe. Nous insistons particulièrement sur le fait qu'il existe une forte affinité sémantique entre des verbes indiquant un temps ou un lieu – cf. des verbes comme *arrivare*, *giungere*, *venire*, *cominciare*; *stare*, *rinvenire*, etc. – ou des verbes neutres – tels que: *esistere*, *essere*, dont le sens se détermine selon le complément accompagnant – et des compléments de temps et de lieu. Contrairement à ce qu'on affirme parfois, ce n'est pas grâce aux compléments de temps et de lieu que le sujet se postpose – fait qui ne s'explique pas – mais c'est l'affinité sémantique entre ces compléments et le verbe qu'ils accompagnent qui justifie la postposition.

#### Exemples:

Noi resteremo dove ci troviamo attualmente fino a quando gli arabi non accetteranno un trattato di pace dopo un negoziato diretto (*E* 3-9-67).

E chi ha deposto il corpo dello spagnolo a Gurtinannaru, certo poteva anche buttarlo in un burrone dove forse soltanto il padreterno sarebbe poi riuscito a indiuarlo (*E* 2-7-67).

Don Bossi, quando Montini lo conobbe per la prima volta, era parocco ... (*E* 20-8-67).

In seguito, dopo la conquista di questi villaggi, tutti gli abitanti li hanno abbandonati (*E* 3-9-67).

Dans ces exemples il y a peu ou pas d'affinité sémantique entre verbe et compléments.

Si un objet précède le verbe, la postposition est de règle. C'est ce que nous avons expliqué au début de l'article. Il va de soi que les verbes transitifs occupent une place importante, puisque ces verbes demandent un objet.

#### Exemples:

Qui finisce la storia di Figon (*E* 28-1-66).

A questo punto compaiono Dlimi e Ufkir (*E* 28-1-66).

Alle otto di lunedì sera ebbe inizio la tregua (*E* 20-2-66).

In questo luogo entrano pacchi viveri e denaro da parte dei congiunti dei detenuti (*Osservatore* 14-3-65).

Poi venne il momento tanto desiderato: ... (*loc. cit.*).

In aula, tra il pubblico, era la vedova della vittima, la signora Hilda Standford (*C* 28-10-65).

Domani arriva il ministro degli esteri Couve de Murville per una visita di cinque giorni (*C* 28-10-65).

Secondo quanto raccontano certi monsignori della Curia romana Giovanetti sarebbe diventato così entusiasta dell'idea ... (*E* 10-10-65).

Dalla notte dell'assassinio è passato quasi un mese, ... (*E* 20-6-65).

Nella villetta restano i tre prigionieri e gli otto uomini della prima compagnia (*E* 20-6-65).

Nel frattempo sono giunte due auto: ... (*N* 9-8-66).

Tanto sabato che ieri vi si circolava benissimo poichè solo ogni tanto passava una macchina (*N* 18-7-66).

Questa discordanza prova come sia ancora limitata la conoscenza del fenomeno della frigidità (*E* 21-2-65).

Ecco come sono mutati i rapporti fra uomo e uomo, l'altra riprende (*E* 21-11-65).

È là che dovrebbero essere [ $\pm$  trovarsi] ancora oggi i tre cadaveri (*E* 20-6-65).

Dopo questa vetta cominciava la sua grande riscossa (*C* 19-7-67).

In quel momento sopraggiungeva il corridore italiano Scandelli ed è rimasto spaventato (*C* 14-7-67).

Anche in Italia esistono dei rimasugli fascisti (*C* 15-7-67).

*Voici encore des exemples où plusieurs facteurs conduisent à la postposition; par exemple expansion du sujet:*

Egli ha aggiunto che è necessario guardare al futuro e far sì che dietro di noi rimanga un forte paese socialista basato sulla uguaglianza ... (*N* 7-7-66).

Nous voici arrivés au moment d'expliquer pourquoi un complément de mode et de manière ne conduit que rarement à la postposition. Selon nous, la raison est la suivante: de tels compléments ont très peu ou pas d'affinité sémantique avec le verbe de la phrase. Le plus souvent, le complément de manière ne spécifie pas le sens du verbe. Cernecca nous donne un seul exemple dont il faut avouer que l'ordre n'est pas usuel: «Con una tale sicurezza, temperata però dall'inquietudine che sa il lettore ... andava Renzo verso casa sua» (p. 66). L'ordre normal serait: «... Renzo andava verso casa sua.» Cela s'explique facilement. Le verbe de mouvement *andava* est suivi d'un complément indiquant la direction du mouvement: *verso casa sua*. La tournure qu'emploie Manzoni est un ordre inversi dont il faut essayer de rechercher la cause.

*L'incise*

Dans ce type de phrase la postposition du sujet est de rigueur dans tous les cas. Bien que, grammaticalement, il soit difficile de donner une définition exhaustive de l'incise, il est tout de même possible d'appeler incise cette partie de phrase dans laquelle l'auteur résume la façon dont un autre s'est exprimé. Aussi s'agit-il toujours de verbes qui expriment une façon de parler, de penser, etc. L'auteur de la phrase met en relief la façon dont les mots, la pensée sont énoncés, que ce soit en résumant ou en concluant, que ce soit en l'exprimant dans une proposition, etc. La postposition s'explique par le fait que la phrase à discours direct est l'objet du verbe qui suit, verbe qui exprime la façon de parler, de penser, etc. Ainsi nous constatons que, parfaitement en accord avec la règle générale, l'objet antéposé au verbe entraîne la postposition du sujet. Nous faisons remarquer, par surcroît, qu'il est absolument nécessaire que l'objet du verbe, rendu dans le discours direct, précède le verbe. Ce n'est que cet ordre qui justifie la postposition du sujet. Dans le cas contraire, le sujet s'antépose. Cf.: «I sapienti risposero in coro: 'quattro'. — Oggi la Pravda scrive in un suo editoriale: ...»

**Exemples:**

'Basta con le chiacchere, con le polemiche ideologiche' gridavano i contusi rientrando in teatro ... (*E* 20-6-65).

'Uniamoci tutti contro i nemici', proponevano subito De Maranich, Micheloni e i deputati della maggioranza (*E* 20-6-65).

'Mai, con voi mai', urlavano gli estremisti di Almirante ... (*E* 20-6-65).

'Il nostro partito considera come uno dei suoi principali compiti internazionali il raggiungimento dell'unità del movimento comunista ...', scrive oggi la Pravda in un suo editoriale (*C* 28-10-65).

Egli chiamò a sé un gruppo di sapienti e domandò: 'Sapienti, quanto fa due più due?' 'Quattro', risposero in coro i sapienti (*E* 22-11-64).

Ainsi, il se trouve que l'incise, loin de constituer une exception à l'ordre normal de la phrase, se construit parfaitement en accord avec la règle générale déterminant la place du sujet.

*La mise en relief*

La mise en relief est un procédé particulier de la langue. Comme nous avons essayé de le démontrer, il n'est pas correct d'appeler normal l'ordre sujet-verbe, puisque l'ordre verbe-sujet peut être normal aussi. Or, le locuteur a la possibilité dans les deux cas de s'écartez de l'ordre normal. Il peut changer l'ordre sujet-verbe en verbe-sujet et inversement. De cette façon, certains mots, par la place anormale

qu'ils occupent dans la phrase, seront mis en relief. Il est parfois extrêmement difficile de prouver de façon objective qu'il est question de mise en relief. Souvent d'autres facteurs pourraient être la cause de la postposition du sujet, tels qu'une phrase relative suivant le sujet, une expansion du sujet, etc. Dans de pareils cas il peut tout de même être question de 'mise en relief', rendue évidente par l'intonation ou bien par les mots employés. Cf. l'exemple suivant: «Di parere diverso è il New York Times sul quale oggi si legge: ...» (*N* 30-6-66).

Dans cette phrase, c'est le contenu même qui met en relief le *New York Times*. Il suit une subordonnée relative qui rend l'ordre verbe-sujet normal. De tels exemples doivent être exclus du matériel parce qu'on ne peut pas vérifier si la postposition du sujet contribue à la mise en relief. Il y a ensuite les phrases où l'on énonce d'abord l'objet, ce qui a pour conséquence la postposition du sujet. Souvent, cette construction a pour but de mettre en relief l'objet. Cf. un exemple tel que:

La bomba, se è vero quello che si dice [...], la stanno cercando gli uomini rana nel mare davanti a Palomares (*E* 30-1-66).

Or, il n'est pas facile de déterminer si l'objet est placé avant le verbe pour permettre au sujet de se postposer, ou bien si la postposition du sujet est la conséquence naturelle de la place qu'on a donnée à l'objet.

Enfin, il y a des phrases où le sujet est postposé sans que des éléments de la construction le justifient. Dans ces cas la mise en relief est évidente.

Nous ne donnerons que quelques exemples de sujets postposés. Pour un traitement plus complet de la question nous renvoyons à l'ouvrage de M. Gossen.

#### Exemples:

Ed ha ragione Luigi Salvatorelli quando scrive sulla Stampa ... (*E* 14-2-65).

È stato Paolo VI a volere avere un osservatore permanente ... (*E* 10-10-65).

In seguito le cose si aggravarono e dovette intervenire lo stesso Paolo VI attraverso l'arcivescovo di Tolosa ... (*E* 19-9-65).

Ma il tardivo ringiovanimento della squadra non è servito a evitare una sconfitta, sebbene fosse necessario una larga vittoria (*N* 20-7-66).

Su queste decisioni il partito non è d'accordo, ma non è neanche questa la cosa più importante (*E* 2-1-66).

È questo il criterio che ispira, anche questa volta, le mie proposte (*E* 2-1-66).

Une construction avec *non ... che* nous fournit une preuve évidente que la mise en relief conduit à la postposition du sujet (s'il n'y a pas d'autres facteurs en jeu). Une telle construction indique que les mots qui sont limités par *che* ont un relief particulier. La postposition est de rigueur.

Exemples:

Del discorso, in realtà, non meritava rilievo che la parte conclusiva, dove si prometteva ... (*E* 29-9-65).

E difatti, sino a venerdì, a parte voci confuse, non erano emersi che i nomi di alcuni 'barbouzes' di professione ... (*E* 28-1-66).

#### *Le sujet dans la subordonnée relative*

Il y a deux possibilités, à savoir: où le pronom est le sujet de la relative – alors il ne peut pas être question de postposition – où il n'est pas sujet. Dans le dernier cas, la postposition du sujet est fréquente. Nous avons fait, dans cette étude, une place spéciale à la subordonnée relative pour la seule raison qu'il s'agit d'une construction grammaticale particulière, car, en réalité, on pourrait classer ce cas auprès de celui déjà vu où l'objet ou le complément du verbe reprennent une partie de phrase. En effet, le pronom ne fait que reprendre une partie de l'énoncé soit pour en faire l'objet du verbe de la relative, soit pour en faire un complément du verbe. Alors, en accord avec la règle générale, ce pronom se place aussi près que possible du verbe sans en être séparé par le sujet. Seulement si le pronom reprend un complément ou fait partie d'une construction prépositionnelle, la postposition est moins fréquente, surtout quand un objet suit le verbe. De plus, d'autres facteurs peuvent déterminer la postposition du sujet: expansion du sujet, énumération, etc.

La soi-disante «phrase subordonnée» ne s'écarte par conséquent aucunement de la règle générale. Voilà pourquoi nous n'avons pas fait une place spéciale aux subordonnées introduites par une conjonction. Une place spéciale ne vaut que pour la phrase relative, puisque, dans celle-ci, il y a un facteur spécifique à opérer.

Exemples:

E quel che faceva il Papa, ..., era circondato da un alone di mistero così fitto che ... (*E* 7-3-65).

..., spinge [il Vietcong] il rifiuto di cooperare con l'avversario fino a modificare continuamente i numeri dei suoi reparti, cosa che non ha mai fatto nessun esercito al mondo, ... (*E* 31-10-65).

E questi consigli, tranne che il fenomeno non avesse delle origini strettamente organiche, era nè più nè meno quello che avrebbe potuto dare un'amica o l'avvocato (*E* 21-2-65).

Due donne Carajà, ..., mentre eseguono la danza della fertilità, un rito che compiono le vergini prima del matrimonio (*E* 18-7-67).

#### *Le verbe est une forme de «essere»*

Quand le prédicat contient une forme de «essere», à elle seule, ou en combinaison avec un autre verbe: *sembra essere*, *può essere*, etc., nous sommes placés devant une

construction spéciale qui demande un traitement particulier. Le fait, d'ailleurs, que «essere» a été reconnu comme copule souligne le caractère particulier de ce verbe.

Le véritable problème devant lequel nous sommes placés est l'impossibilité de déterminer quelle partie de la phrase est le sujet, et par conséquent de déterminer si le sujet est postposé ou non. Cf. les exemples suivants:

Colonello, quante erano le atomiche? (E 30-1-66).

Altra spina nel fianco di quel grande apparato conservatore, di quella omerica mescolanza di fasto e di snobismo che è la Curia, ... (E 7-3-65).

Non è difficile immaginare, infatti, quali debbano essere le loro reazioni nel sentire che ... (E 22-11-64).

Qualche suo film ... era soltanto una parodia mal riuscita ... (E 20-6-65).

Dans tous les cas s'accordent avec le verbe aussi bien «quante» que «atomiche», aussi bien «che» que «Curia», aussi bien «quali» que «reazioni», aussi bien «film» que «parodia». Chaque fois les deux parties sont indispensables à la constitution de la phrase.

Il y a un deuxième cas où une forme du verbe «essere» est précédée de *ci*. Ici la postposition est obligatoire. Bien qu'il ne soit pas possible d'indiquer de façon précise à quoi *ci* se réfère, on peut affirmer que *ci* se réfère à quelque chose d'indéterminé. C'est pour cela que la postposition s'explique: *ci* reprend quelque chose d'indéterminé.

Exemples:

Non ci sono, né ci sono mai state quarantaquattro guerre nel Vietnam (E 31-10-65).

... il 13 dello stesso mese c'è stato il pellegrinaggio alla tomba di Leon Deubel ... (E 20-6-65).

Allo Strategic Air Command, che sta nel Nebraska, a Omaha, ci sono due telefoni: ... (E 30-1-66).

Un troisième cas se présente dans les phrases où l'objet du verbe, c'est-à-dire ce dont il est question, ce dont on parle, n'est pas exprimé explicitement, mais dans lesquelles il ressort de ce qui précède ou de ce qui suit. Dans de pareils cas, on a la possibilité d'intercaler un mot tel que *ciò*.

Exemples:

Saranno veramente dimissioni 'irrevocabili', come ha scritto Fanfani nella sua lettera al presidente del Consiglio? (E 2-1-66).

En français, contrairement à l'italien, on exprime l'objet dans la phrase: est-ce que *ce* seront ... (ou: les démissions seront-*elles* ...).

Sono cose difficili a dirsi, un po' retoriche, ma ... (E 30-1-66).

Se i cinque si mettessero d'accordo su una proposta di questo genere sarebbe la fine del MEC, ... (E 19-12-65; cf. «*ciò sarebbe*»).

Il clima sta cambiando, il vento soffia o non soffierà più; erano le stesse frasi che da quindici giorni mi venivano ripetute, ... (E 7-3-65; cf. «*queste erano le stesse frasi ...*»).

### Conclusion

Nous avons traité les plus importants facteurs déterminant la postposition du sujet. En l'absence de ces facteurs, l'ordre normal de la phrase est sujet-verbe. En même temps nous avons essayé de démontrer que la disparité apparente des facteurs peut être réduite à une règle, à une tendance générale. Toute description minutieuse de faits conduit à la nécessité de faire un grand nombre de distinctions. Il faut dire que la linguistique moderne ne nous aide pas beaucoup en ce sens, car avec elle on ne voit souvent plus au-delà des seuls faits descriptifs. Le reproche qu'on fait à la grammaire traditionnelle d'être par trop fondée sur de l'impressionnisme ou sur des considérations sémantiques a eu pour conséquence qu'on s'occupe exclusivement de faits extérieurs au lieu d'examiner sur quoi cet impressionnisme se fonde.

Enfin, nous voulons affirmer expressément que toute explication de régularités dans le comportement linguistique des hommes doit avoir nécessairement une base sémantique. Seulement, dans ce cas, est-il possible de donner une explication au caractère productif du comportement linguistique? Nous voulons communiquer quelque chose et, dans ce but, nous employons des formes et non pas le contraire. Il y a un aspect sémantique *et* formel, il est vrai, mais c'est l'aspect sémantique qui fait la loi à l'aspect formel.

De plus, ces règles sémantiques doivent être simples, puisque, dès l'âge tendre, nous apprenons à maîtriser relativement bien notre langue maternelle, âge, où d'autres activités cérébrales, qui ont pourtant la réputation d'être simples, se révèlent impossibles; d'autre part, également des esprits faibles qui ne sont pas capables de faire des problèmes arithmétiques élémentaires arrivent à apprendre leur langue maternelle de manière satisfaisante.

Démontrer que la règle que nous avons formulée et qui détermine la place du sujet par rapport au verbe témoigne d'une grande simplicité sans pour cela faire tort aux faits empiriquement constatés, voilà le but de cet article.

Leyde

Bondi Sciarone